



Depuis l'ouverture des négociations sur la Réforme Ferroviaire, l'UNSA-Ferroviaire est force de proposition avec comme seul objectif, l'intérêt des cheminots.

L'UNSA-Ferroviaire s'inscrit dans une démarche de construction sociale volontariste et volontaire, d'anticipation plutôt que d'avoir à subir. En effet, l'actualité galope, les négociations nationales se poursuivent.

Pour l'UNSA Ferroviaire, l'intérêt des salariés passe par la contractualisation après la négociation ; tout mettre sur la table, ne pas fuir ses responsabilités et ne pas utiliser tous les subterfuges pour ralentir le processus.

Accord sur les futures instances nationales :

Après de longues négociations avec toutes les OS, un 1er accord avait été validé et signé par l'**UNSA Ferroviaire** . Accord dénoncé ensuite par la CGT et SUD.

Cet accord prévoyait entre autres la territorialité des Comités d'Établissement (CE) à SNCF RÉSEAU (12 CE territoriaux DT GIU et 1 CE direction).

Suite à cette dénonciation, l'entreprise est revenu à son premier projet qui prévoyait **5 CE avec 1 CE IDF et 4 CE MÉTIERS**, dont 28000 agents pour le seul CE Maintenance & Travaux.

Si les nouvelles propositions d'accord ne sont pas signées, le périmètre des élections sera défini et imposé par la direction du travail (DIRECCTEI).

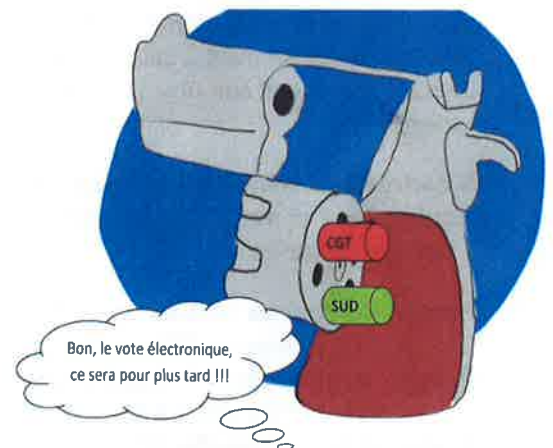
Seule modification par rapport au projet initial : **la direction de l'entreprise a renoncé au vote électronique pour revenir au vote papier.**

Pour des raisons totalement obscures, engluées dans on ne sait quelle peur du complot, le vote électronique pour les 4 scrutins était irrecevable par les 2 OS dites « contestataires ».

À l'heure où l'entreprise se met au numérique, les prochaines élections seront « papier », avec la charge de travail qui va avec pour les pôles RH. Ces derniers devraient apprécier aussi...Quant à l'écologie, n'en parlons pas !

Une fois encore, la politique du « **TOUJOURS NON** » n'apporte rien aux cheminots.

La démocratie moderne est sur le bon chemin à la SNCF...



Aux prochaines élections, les cheminots jugeront, en faisant le choix du progrès social et en votant pour les représentants UNSA Ferroviaire.



Accord sur l'intéressement

L'**UNSA-Ferroviaire**, favorable au principe d'un accord d'intéressement au sein de chacun des EPIC du GPF, a mené les négociations dans une volonté d'inscrire l'accord dans la construction du cadre social unifié au sein de celui-ci. Nos revendications ont eu pour objectif d'établir un intéressement qui ait du sens pour l'ensemble des collaborateurs.

Cet accord signé le 30 juin par l'**UNSA Ferroviaire** va booster le pouvoir d'achat des cheminots et démontre une fois de plus que la négociation est la base du progrès social.



Négociation salariale :

L'**UNSA Ferroviaire** regrette et condamne le fait que l'entreprise n'ait pas, comme les autres années, organisé de bilatérales sur les salaires. L'**UNSA Ferroviaire** a donc pris les devants et a envoyé ses propositions par écrit. La table ronde s'est tenue le lundi 29 juin. L'Entreprise a présenté un tableau très sombre sur la situation financière et donc une marge de négociation plus que limitée. La négociation s'est résumée à un dialogue de sourds entre la délégation UNSA Ferroviaire et la Direction.

Résultat final : l'Entreprise ne propose aucune augmentation générale de salaire. Il n'y aura même pas de proposition d'accord salarial vu le peu de contenu proposé. Une revendication émise par l'**UNSA Ferroviaire** sera peut-être mise en œuvre de manière unilatérale par l'Entreprise : **l'intégration du dividende salarial dans la gratification de vacances, ce qui la rendrait liquidable et pérenne.**

Les Actu DP Cadres

Au 29 juin, 12 cadres sont rattachés à l'EIM avec pour établissements d'origine le Fret avec 8 cadres, la direction RH/PSP avec 2 cadres, l'EV LEE avec 2 cadres. Chacun d'eux est sur une mission d'étude, d'appui ou assistance.

3 cadres ont bénéficié du dispositif RH 0281 entre octobre 2014 et mai 2015 (périmètre CER Lorraine), soit 1 sur G et 2 sur H.

Postes de cadres non tenus : Infrapôle Lorraine : 6 (3 F et 3 G); Infrapôle IEE : 1 (F); DZEST : 1 (F).

Postes supprimés : Infrapôle Lorraine : 1 H; ECT Lorraine : 1 F; EEV LEE : 1 G.

Postes créés : Infrapôle EE : 2 F et 3 G.

15 cadres devraient partir en retraite d'ici la fin de l'année : DR : 1 H; ET L : 1 F; EV LEE : 3 F, 1 G et 1 H; Infralog L : 3 F et 1 H; Infrapôle L : 2 F et 2 G.

Sur les 4 embauches autorisées pour 2015, soit 1 à la DR, 2 à l'Infrapôle EE et 1 à l'EIC. Seule la DR a réalisé son objectif.



FOCUS

Suite à notre intervention, le directeur régional va demander, via les TP, une comparaison des **taux d'encadrement** de nos INFRAPÔLE et INFRALOG avec celui d'autres régions. Le Nord Pas de Calais a notamment été cité en exemple au cours de la réunion. Cette comparaison sera élargie au cadre d'organisation d'astreinte.

S'agissant de la mise en œuvre du "**Projet TER de Demain**" et les réorganisations successives, l'**UNSA Ferroviaire insiste sur les pressions quasi continues subies par l'encadrement avec leur cortège de conséquences sur la motivation, l'état d'esprit et le management.**

Le directeur reconnaît que l'encadrement des établissements concernés est "fortement" mis à contribution. **Il veut être à l'écoute de tout cas sensible** porté à sa connaissance.

Soyons tous vigilants et n'hésitez pas à solliciter notre intervention.



**LE SYNDICALISME
REFORMISTE**



www.lorraine.unsa-ferroviaire.org



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



L'UNSA Ferroviaire tient sa **permanence tous les jours** au **03 87 62 67 64** ou au **772 992**

Du neuf avec les " vieux " ?

La législation depuis 2003 a considérablement évolué sur le cumul emploi retraite.

Aujourd'hui, beaucoup de cheminots soupirent à l'idée de rester en fonction et rêvent de chaises longues au soleil. Pourtant, quand sonne l'heure de la retraite, certains éprouvent le besoin de conserver un pied dans la vie professionnelle. Pour autant, **le recrutement des séniors**, souvent comme consultants (quel que soit le statut interne ou externe) et l'adaptabilité du cadre de travail dans son ensemble méritent d'être examinés. Ce n'est pas vraiment le cas aujourd'hui dans nos établissements. L'employabilité des séniors reste un tabou à la SNCF. Or, si **pour l'entreprise, les avantages semblent évidents**, notamment sur des domaines techniques avec des compétences spécifiques, le système peut révéler un certain nombre d'effets pervers dont celui de la rémunération. L'entreprise le paiera moins mais le revenu global du retraité salarié sera plus élevé compte tenu du complément.

Passer de "salarié" au statut de "retraité avec un salaire" peut créer alors une forme de dumping sur le niveau des salaires. Alors, parlons-en, sereinement et en toute transparence !

Les RO à l'épreuve de la crise...

A la demande de l'UNSA Ferroviaire, le directeur régional nous a confirmé la tenue, au cours du dernier trimestre 2015, d'un exercice d'évacuation et de transbordement d'un train de voyageurs.

L'ensemble des dirigeants d'astreinte formés RO participera à cet exercice.

Nous regrettons qu'une fois encore cet exercice soit réalisé uniquement sur ligne classique et non sur LGV. SNCF Réseau a estimé que la fréquence prévisible d'intervention sur LGV des RO était trop faible pour justifier une telle organisation.



FOCUS

Nombre de retraités cadres en mission sur la région :

- ✓ **Infrapôle Lorraine** : 1 sur une mission QVT; 2 cadres au Pôle Prod sur des missions de recensement des installations pour transferts dans SPOT.
- ✓ **PRI** : 11 consultants (externes) sur différentes missions pour répondre au pic de charge des études + retraité avec un contrat d'intérim.



Pourquoi faire Simple ...?

En juillet, les fiches de paie des agents RESEAU et EPIC de tête comporteront en entête les coordonnées de leur EPIC d'appartenance.

Vous aurez aussi 2 fiches de paie ! Une avec entête SNCF MOBILITES pour le paiement des éléments de solde payés à M+1 (prime de travail+ EVS) et une autre à l'entête de l'EPIC de rattachement pour le traitement normal. Fastoche, non ?!



Réseau SNCF Au Féminin

Lancé en avril 2013, le réseau doit encore **désigner sa nouvelle ambassadrice et son comité de pilotage**. Nul doute que les membres du réseau trouveront les ressources nécessaires pour le réactiver efficacement.

L'**UNSA Ferroviaire** a demandé au directeur régional de tout faire pour que ce réseau puisse continuer à vivre activement sur notre région.



UNSA, des engagements et des actes !

La seule alternative à l'immobilisme et aux dogmes

1ère organisation syndicale
de l'encadrement SNCF

L'UNSA VALIDE LES ACCORDS !

L'UNSA Ferroviaire a pris, début 2015, l'engagement auprès des salariés SNCF de s'inscrire dans un processus de négociation concernant l'intéressement financier.

A l'issue de nombreuses rencontres avec la Direction et après consultation démocratique de sa structure, l'UNSA valide les "accords intéressement" pour les EPIC Réseau et Mobilités via le CE et le CCE.

L'UNSA BOOSTE VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

L'UNSA Ferroviaire démontre, une fois de plus, que la négociation est la base du progrès social. Dans un contexte budgétaire contraint, chaque salarié SNCF va, dorénavant, percevoir un retour financier IDENTIQUE, quel que soit le grade au regard des résultats de son EPIC.

ADHEREZ A L'UNSA, C'EST DEJA AGIR !

Première organisation syndicale de l'encadrement SNCF en Lorraine, nous restons attachés à notre autonomie, notre indépendance et à notre spécificité ferroviaire.

La cotisation à l'UNSA Ferroviaire n'est pas très élevée afin de permettre à chacun de renouer avec une adhésion syndicale. En outre, 66 % du montant de la cotisation est déductible des impôts sur le revenu.

L'UNSA Ferroviaire tient sa permanence tous les jours au 03 87 62 67 64 ou au 772 992



www.lorraine.unsa-ferroviaire.org



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

facebook